

# Plan Communal de Développement de la Nature de GEMBLoux

## Demande de subsides 2010 : résumé

4 fiches projet sont ici soumises pour demande de subside. Un résumé de chaque projet et des financements demandés est repris ci-dessous, les fiches détaillées sont consultables en annexe de la présente.

### La permaculture, un outil de sensibilisation à la Nature

Fiche projet issue du groupe 1 : éducation et sensibilisation à la Nature.

#### Résumé :

Création de jardins cultivés en permaculture au sein de différentes écoles. Ces jardins seraient des outils de sensibilisation à destination des enfants et des adultes en favorisant le contact direct avec les éléments végétaux et, par extensions et activités complémentaires, les éléments animaux (insectes auxiliaires,...)

Remarque : sens que nous donnons au mot « permaculture » : *il s'agit de cultiver un maximum de fleurs et de légumes, les plus diversifiés possible, sur une surface restreinte; non pour obtenir des récoltes abondantes, mais pour faire découvrir aux élèves comment évoluent les graines des différentes plantes « de la semence qu'on sème à la semence qu'on récolte ». En espérant que les enfants créeront chez eux « leur » jardin dans lequel ils sèmeront « leurs » graines.*

**Objectif :** mise en place de deux jardins scolaires pour la période 2010/2011

#### Calendrier :

- Envoi des appels à candidatures accompagnés d'un dossier pédagogique et d'un coffret « Mon jardin de Poche » : début octobre 2010
- Sélection des écoles sur base des réponses à l'appel : novembre 2010.
- Contacts et planification avec les écoles sélectionnées : décembre 2010 à fin janvier 2011.
- Mise en place des jardins : à partir de février mars
- Animations périodiques (jardinage, nichoirs oiseaux et insectes, compostage,...) jusqu'en juin (deux à quatre fois par mois en fonction du calendrier scolaire)

#### Aspects financiers :

- Dossier pédagogique (rédaction, édition, duplication, distribution,...) : la diffusion du dossier pédagogique concernerait 20 implantations scolaires (tous réseaux). Les impressions et envois de ce dossier seraient réalisés par les services de la Ville.
- Coffret « mon jardin de poche » : le dossier serait accompagné lors de chaque envoi d'un coffret sur le thème du jardin de poche (« mon jardin de poche », éditions plume de carotte) à 15 € pièce, soit 300 € pour les 20 implantations comprenant :
  - Le dossier « le monde des plantes » présentant différents plantes (comestibles, aromatiques, mellifères,...) de manière didactique adaptée au public scolaire.
  - La brochure « la ronde des jardins de poche » présentant les différents type de réalisation possible (jardin de parfums, scientifique, d'oiseaux, d'insectes,...), toujours de manière adaptée au public visé.
  - La brochure « jardinage de poche » présentant les éléments techniques nécessaires à la mise en place du jardin
  - Le calendrier « les saisons du jardin de poches » visant à permettre aux enfants et encadrant de suivre le jardin au fil des saisons
  - Des sachets de semences pour démarrer un jardin (tournesol, Alysse, Blé, Trèfle, Mimosa,...) fournis avec le coffret.
- Aménagement des jardins:

Matériel de base nécessaire par école développant un jardin :

Matériel	Prix unitaire	Quantité	Total
Fourche	27	1	27
Bêche	27	3	81
Râteau	16,39	3	49,17
Serfouette	6,15	5	30,75
Petit pelle	3,95	5	19,75
Arrosoir (5l)	3,99	3	11,97
Plantoir	5,85	5	29,25
Citerne eau de pluie (300 litres, avec socles et embouts)	200	1	200
<b>TOTAL (€ TVAC)</b>			<b>450,22</b>

Soutien logistique : aide ponctuelle pour la mise en place par l'équipe espaces verts de la Ville.

- Animation insectes auxiliaires des jardins : par des bénévoles
- Animation compostage : par des bénévoles
- Promotion, communication : par les voies habituelles de la Ville (bulletin communal, site internet) + soutien extérieur (Canal ZOOM, relais presse)

**Budget total estimé pour le lancement de l'opération et la mise en place de deux jardins : 1200,44€**

**Montant du subside sollicité : 1200 €**

### **Les arbres remarquables et magnifiques dans le grand Gembloux.**

Fiche projet issue du groupe 2 : plantations et aménagements d'espaces publics, sentiers et chemins

#### **Résumé :**

Ce projet vise à mieux connaître et à faire connaître le patrimoine arboré de l'entité. Un travail de recensement de terrain des arbres remarquables (vérifier leur état sanitaire, actualiser la liste des arbres classés si nécessaire) et des arbres magnifiques (qui ne disposent pas d'un statut particulier mais qui présentent un intérêt et pourraient donc être soumis comme proposition pour leur classement) permettrait de mieux connaître notre patrimoine et sa mise en valeur serait effectuée au niveau du public via des itinéraires de promenades distribués sous forme de brochures (voir premier jet en annexe) ou diffusés sur internet (voir )

**Objectif :** 1000 exemplaires de chacune des 5 balades disponibles pour diffusion pour fin mars 2011.

#### **Calendrier :**

- Relecture et amélioration des brochures actuelles : de novembre à décembre 2010.
- Finalisation et impressions : février 2011.
- Diffusion à partir de mars 2011 (par la Ville, la Régionale Natagora Hesbaye Ouest et l'Office du Tourisme, à confirmer)

#### **Aspects financiers :**

Impression des brochures de balades : 3000 € (pour 1000 exemplaires de chaque balade)  
Droits d'auteur pour l'utilisation fonds IGN : 190 €/1000 exemplaires.

**Budget total : 3950 €**

**Montant du subside sollicité : 1300 € (uniquement pour les impressions)**

Le solde à financer serait réparti entre le budget communal et une intervention de la Régionale Natagora Hesbaye Ouest et/ou de l'Office du Tourisme. Le financement serait ramené à environ 900 € ou 1000 € pour le budget communal.

### **Optimalisation et valorisation des MAE**

Fiche projet issue du groupe ¾ : faune et flore

#### **Résumé :**

Ce projet comprend des aspects de diagnostics et d'aménagement de MAE ainsi que de valorisation des celles-ci vis-à-vis du grand public. Tous les détails du projet se trouvent dans la fiche correspondante en annexe. La présente demande de subside concerne le volet sensibilisation du projet. En effet, nous souhaitons mettre en place des panneaux didactiques à proximité de lieux où se trouvent des aménagements MAE visibles depuis la voie publique.

Deux panneaux sur des MAE existantes seraient mis en place à titre de test. Des contacts existent déjà en la matière. Il s'agirait d'un support en bois format A0 avec une affiche explicative, réalisée par les membres PCDN qui y serait apposée, également au format A0 (le tout protégé par un plexiglas)

**Objectif :** placement de deux panneaux à titre de première expérience pour le printemps 2011.

#### **Calendrier :**

- Octobre à décembre 2010 : détermination des lieux potentiels de placement de ces panneaux et contacts avec les agriculteurs. Deux personnes sont pressenties :
  - Monsieur Pol DUJARDIN, ferme équestre du Try Lambord : Monsieur DUJARDIN est membre PCDN, gère plusieurs MAE (mares et bandes fleuries) et offrirait une bonne visibilité à l'action vu la diversité des visiteurs de la ferme équestre.
  - Monsieur LE HARDY de BEAULIEU a déjà accueilli des membres PCDN dans sa propriété pour une visite des lieux où sont notamment implantées différentes MAE (jachère faune, bandes fleuries,...)
- Décembre 2010 à février 2011 : finalisation de la conception des panneaux
- Mars/avril 2011 : mise en place des panneaux et promotion

#### **Aspect financier :**

- Support en bois format A0 : 600 €
- Affiche format A0 sur support résistant à l'humidité : 100 €

**Budget total pour deux panneaux : 1400 € (estimation)**

**Montant du subside sollicité : 1250 €**

Le solde serait imputé au budget communal (soit 150 €)

### **Résolution des accès du bétail au cours d'eau**

Fiche projet issue du groupe 5 : cours d'eau et zones humides

#### **Résumé :**

Les accès du bétail au cours d'eau posent différents problèmes d'érosion des berges, de perturbation du lit des cours d'eau, d'augmentation de la pollution par les déjections animales,... Sur base de l'Arrêté Royal du 05 août 1970, article 8, une clôture doit théoriquement être placée le long des cours d'eau par les agriculteurs. Néanmoins, les observations de terrain montrent que ce n'est pas forcément le cas ! Ce projet vise à encourager les agriculteurs à se mettre en ordre en leur proposant de financer un aménagement agricole type abreuvoir en contre partie de quoi l'agriculteur s'engage à

poser, à ses frais, une clôture le long de sa parcelle en bordure de cours d'eau conformément à la réglementation.

### **Calendrier :**

Repérage des premiers sites : déjà effectué (voir ci-dessous)

Septembre à décembre 2010 : contacts avec les agriculteurs et planification (en cas d'adhésion de leur part, dans le cas contraire, d'autres sites repérés dans l'inventaire seront mis en avant et les agriculteurs concernés seront contactés)

Résolution de 4 accès à l'horizon de juin 2011

### **Aspects financiers :**

Pour les plus classiques, compter environ **400-500 €** pour l'installation d'une pompe à museau avec stabilisation et environ **500-600 €** pour un abreuvoir gravitaire (1000 L).

Concernant les passages à bétail, compter un minimum de **300 €** pour un pont à bétail en bois, sur un cours d'eau d'une largeur de 1 mètre. Les prix augmentent évidemment avec la largeur du cours d'eau à traverser et la robustesse recherchée pour le pont.

Voir Livrets de l'agriculture n°16 (2008) et le fascicule « Rivières et Agriculture » du Contrat de rivière Ourthe (2009)<sup>1</sup>.

**4 sites ont déjà été mis en évidence pour ce type d'aménagement. Le PCDN interviendrait à concurrence de 500 € par implantation, soit 2000 €.**

**Montant du subside demandé : 1250 €**

Le solde serait imputé au budget communal (soit 750 €)

Globalement, les impacts budgétaires de ces demandes se résument donc comme suit :

<b>Titre du projet</b>	<b>Budget total</b>	<b>Subside sollicité</b>	<b>Part communale</b>	<b>Autre source de financement</b>
<i>La permaculture, un outil de sensibilisation à la Nature</i>	1200 €	1200 €	/	/
<i>Les arbres remarquables et magnifiques dans le grand Gembloux.</i>	3950 €	1300 €	900 €	1750 €
<i>Optimisation et valorisation des MAE</i>	1400 €	1250 €	150 €	/
<i>Résolution des accès du bétail au cours d'eau</i>	2000 €	1250 €	750 €	/
<b>TOTAUX</b>	<b>8550</b>	<b>5000</b>	<b>1250</b>	<b>1750</b>

<sup>1</sup> Disponible sur simple demande auprès du Contrat de rivière Ourthe ou téléchargeable depuis leur site Internet : <http://users.skynet.be/cr.ourthe/Publications.htm>.